

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon soutient les filières économiques du territoire pour une meilleure circularité des leurs activités

A l'occasion du Conseil métropolitain, la Métropole de Lyon vient de voter trois délibérations, pour un budget total de 200 700€, pour accompagner les acteurs des filières économiques du territoire.

Soutien au Textile Lab pour son programme d'actions 2026 :

La Métropole de Lyon a voté ce jour une subvention de 80 000€ à destination du Textile Lab (structure gestionnaire et animatrice du Passage Thiaffait – Fabrique de mode responsable). Cette aide financière va permettre de poursuivre les actions engagées depuis 2023 par Le Textile Lab, à savoir :

- L'animation du lieu et le renfort de son attractivité pour élargir la communauté, en suscitant de nouvelles demandes (organisation des jurys, suivi du renouvellement des boutiques, organisation de rituels, échanges et mises en relations).
- La gestion du lieu de travail fonctionnel (gestion de ressources partagées, suivi de l'entretien et de la maintenance, suivi des offres de privatisation).
- L'organisation d'événements au sein du Passage Thiaffait ou hors les murs (encourager et soutenir les initiatives des membres, suivi des événements en partenariat avec d'autres acteurs locaux).
- L'accompagnement des créateurs dans le développement de leur activité (répondre aux demandes d'accompagnement entrepreneurial des acteurs, création d'un réseau d'entraide et de collaboration).
- Renforcer la dynamique territoriale et la filière textile locale autour de la circularité (développements d'outils de recyclage mutualisés avec Precious Textile, organisations de rencontres, formations sur l'économie circulaire, formations professionnelles).

Stratégie industrielle : soutien aux acteurs de l'économie circulaire

La Métropole de Lyon a voté son soutien à trois structures pour leurs actions en résonance avec la stratégie industrielle et la stratégie d'économie circulaire qu'elle porte.

- **La Ruche industrielle** se voit accorder une subvention de 50 000€ pour pérenniser le modèle économique de l'association, basé sur le développement de projets collaboratifs et la mutualisation de moyens et de compétences entre ses membres. 7 nouveaux projets collaboratifs seront également portés.
- Le projet **Parcours pivot circulaire de France Clusters** se voit attribuer une subvention de 45 000€. Co-piloté par France Clusters, Polymeris, Pil'es et CARA, le projet s'ouvre désormais à des entreprises cheffes de file qui souhaitent décider leurs fournisseurs et sous-traitants qui souhaitent s'agrandir et produire davantage.
- Une enveloppe de 20 000€ a été voté au profit du **Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable (CIRIDD)** afin que l'association étende son programme RELIEF au territoire et aux entreprises de la Métropole de Lyon. Ce programme propose des accompagnements collectifs et individuels aux entreprises pour développer une offre d'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

Soutien à la filière bâtiment et la formation d'artisans qualifiés pour la rénovation des domiciles :

La Métropole de Lyon a alloué une enveloppe de 5700€ au **Dispositif opérationnel de rénovation énergétique des maisons individuelles (DOREMI) pour la formation d'artisans en 2025**.

DOREMI est à la fois une structure et une démarche d'accompagnement de formation des artisans du bâtiment. La subvention votée, à hauteur de 5700€, doit assurer la formation de 18 artisans au second semestre 2025, accompagner leur montée en compétence afin de mettre en œuvre la rénovation des

maisons individuelles avec un haut niveau de performance thermique, de niveau bâtiment basse consommation (BBC) rénovation. La démarche DOREMI propose également un accompagnement des collectifs de travail dans leurs projets (soutien technique post formation, réalisation d'un suivi-qualité des projets).

Service Presse - Métropole de Lyon

Louis-Marie Le Noc – lmle noc@grandlyon.com – 06 19 94 77 71